

A la croisée des chemins

Bulletin épisodique des Sentiers Langeaisiens / N° 18 / 4 janvier 2006

Il faut avancer !

Depuis leur création en 1997, les Sentiers Langeaisiens ont proposé un projet cohérent de sentiers de randonnée sur la commune, projet accepté par les 2 municipalités successives.

Or, aujourd'hui, 9 ans plus tard, ce projet n'a guère avancé. C'est pourquoi, le Conseil d'administration des Sentiers Langeaisiens, réuni le 29 novembre a décidé de demander l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du Conseil Municipal du mois de janvier (et plus particulièrement la mise en route du projet de boucle « La Loire »).

Nous souhaitons que le maximum d'adhérents assistent à cette réunion pour faire comprendre à la municipalité de Langeais que ce projet ne peut rester à l'état de promesse non tenue.

**Nous comptons donc sur votre présence au
Conseil Municipal du jeudi 12 janvier à 20 h 30**
à la salle annexe de la mairie.

Au dos de ce bulletin, copie du courrier adressé à M. le Maire de Langeais et aux conseillers municipaux. Si le sujet n'est pas mis à l'ordre du jour, il sera abordé en questions diverses, en fin de réunion.

LA RANDO GADOUE DU 11 DÉCEMBRE



Côté organisation, 18 G.O. de la section VTT prêts à affronter la foule...
Côté randonneurs, 360 VTTistes et marcheurs prêts à braver le froid.

Jamais les Sentiers Langeaisiens n'ont eu autant de participants à une randonnée; c'est donc un franc succès pour cette randonnée qui a lieu à une période plutôt délicate. D'ailleurs, l'esplanade de Saint-Laurent a eu du mal à accueillir tout le monde.

5 circuits étaient proposés : 9, 19, 37, 46 et 55 km.

Les marcheurs ont plébiscité tout autant le circuit de 9 km que celui de 19 km. Le circuit de 9 km était totalement indépendant des autres circuits. Le circuit de 19 km proposait un passage final différent pour les marcheurs et les VTTistes, afin d'éviter aux VTTistes de devoir doubler sans cesse les marcheurs.

Côté relief, pour les circuits de 37, 46 et 55 km, quatre vallées étaient au programme : vallée du ruisseau des Agneaux, vallée du Breuil, vallée de la Loire (et son coteau!) et en final la vallée de la Doucinière!

Toutes les photos sur le site : <http://sentierslangeaisiens.neuf.fr/>



Monsieur le Maire,

L'année 2005 se termine sans qu'aucune des 3 boucles proposées par les Sentiers Langeaisiens et acceptées par le Conseil Municipal en 1997 ne soit réalisée. Pour celle dite du Plateau, dont l'ouverture avait été envisagée en juin 2005, espérons qu'il ne s'agit que d'un « retard » de quelques mois.

Mais pour celles de la Forêt (Vallée de la Roumer) et surtout de la Loire, nous n'avons constaté aucune avancée significative . Voilà pourquoi nous avons décidé d'informer les Langeaisiens de cette situation lors du Forum des associations de septembre et les lettres de pétition que vous avez reçues prouvent que nous avons largement été compris

Nous vous avons demandé un rendez-vous en octobre, que vous avez refusé car vous n'aviez rien de nouveau à nous annoncer. Le 29 novembre 2005, notre Conseil d'Administration a pris acte de cette situation et décidé de faire le point avec vous, par l'intermédiaire de ce courrier.

Lors de la campagne électorale de mars 2001, nous avons rappelé aux deux listes en présence nos projets de 3 boucles votés par le Conseil municipal précédent et sollicité leur avis. Madame BIENFAIT, en engageant votre liste, nous avait alors assuré, par écrit, de l'intérêt qu'elle portait à notre projet et promis que son équipe municipale réaliserait ces 3 boucles au cours de son mandat de 6 ans, soit au plus tard en 2007.

Dès le 20 avril 2001, Madame BIENFAIT nous avait reçus pour nous confirmer que votre équipe s'engageait à agir immédiatement afin de tenir sa promesse. Ses ennuis de santé l'ont conduite à vous passer le relais. Vous nous avez tout de suite confirmé que vous agiriez comme promis et nous vous avons donc fait confiance.

A juste titre. Vous avez agi rapidement pour l'ouverture du sentier de la vallée de la Doucinière. Vous vous êtes bien battu pour que le CR 95 reste un chemin rural permettant d'envisager la boucle de la Rouchouze. Vous avez négocié avec Cofiroute deux passages sous l'A85. Enfin vous avez obtenu des propriétaires concernés des échanges, en remplacement du CR20, permettant la réalisation de la boucle du Plateau.

Cependant, force est de constater que, après quatre ans et demi de mandat, aucune des 3 boucles promises n'a encore été établie. Pire : vous nous avez fait comprendre cette année que la boucle Loire coûterait décidément très cher. Quant à la boucle de la Forêt, tout reste à faire !

Le Conseil d'Administration des Sentiers Langeaisiens, unanime, demande donc que votre Conseil Municipal, s'engage clairement par un vote pour la réalisation de ces 3 boucles avant la fin de son mandat.

De plus, nous souhaitons vivement que vous présentiez le dossier « Boucle Loire » au Conseil Municipal du mois de janvier 2006 pour adoption et recherche d'aides diverses et subventions, le tracé et les coûts étant connus (passerelle sur l'exutoire de la Roumer, achat et aménagement des terrains et signalétique). Nous n'ignorons pas qu'il faudra du temps pour les démarches et l'obtention des aides. Voilà pourquoi, maintenant que tous les éléments sont connus, nous ne comprendrions pas que vous différiez plus longtemps cette étape préalable et indispensable.

Nous savons bien que rien ne s'obtient facilement, mais si, comme vous nous l'avez affirmé, vous avez la volonté d'établir ces boucles, il nous paraît désormais urgent d'AGIR concrètement. Depuis 2001, nous avons assisté à de très nombreuses réunions, aussi bien à la mairie que sur le terrain et adressé de multiples courriers. Que d'interlocuteurs sollicités, tant par vous que par notre association : Conseil Général, Communauté de communes, maires de communes voisines, Office de tourisme, Pays Loire Nature, Conservatoire du Patrimoine de la région Centre, Fédération départementale de la randonnée pédestre, dernièrement les initiateurs du chemin de St-Martin, le Parc Naturel régional Loire-Anjou-Touraine, la SAFER, les propriétaires riverains des bords de Loire, de la vallée de la Roumer et du CR 20. Que d'énergie et de temps dépensés ! Vous conviendrez avec nous qu'ils ne peuvent l'avoir été en vain.

A une époque où la randonnée se développe partout , Langeais sera-t-elle la dernière commune du département à ne pas offrir de boucles permanentes, balisées et entretenues, dignes de ce nom ? Alors même que nous possédons l'une des plus grandes superficies de l'Indre-et Loire, avec un potentiel varié et remarquable : plateaux et vallées, forêts et bords de Loire, charmes très peu accessibles au public, que beaucoup d'autres communes nous envient !

Encore une fois, Monsieur le Maire, ne voyez ici aucune attaque : depuis le début, nos relations ont été bonnes parce que nous vous avons fait confiance. Nous ne voulons pas croire que nous avons été trop naïfs et nous espérons vivement que notre « déception » de cette année sera vite oubliée. Nous restons donc à votre disposition pour toute rencontre que vous voudrez bien nous accorder et nous sommes toujours prêts à vous aider pour la constitution des dossiers et la recherche des financements nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

P.S. : Un double de cette lettre sera déposé, pour information, dans le casier de chaque Conseiller municipal, ainsi qu'une copie N.B. du dossier « Sentier de découverte de la Loire ».

Nos adhérents seront également informés et conviés à assister au prochain Conseil municipal du mois de janvier.

